

# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## ÇA CHANGE VOTRE MONDE!



### TENNIS



Bonne nouvelle! Notre terrain de tennis sera ouvert, selon les recommandations gouvernementales, dès le mercredi 20 mai, 10 h.

#### RÉSERVATION SAISONNIÈRE

Réservez le terrain pour une durée de 16 semaines, selon la journée et l'heure que vous désirez. L'inscription vous permet de jouer pour un bloc de deux heures par semaine, selon vos disponibilités et avec les personnes de votre choix.

Une grille horaire sera affichée près du terrain de tennis.

Durée de la saison : 16 semaines, du 24 mai au 12 septembre 2020 inclusivement.

Tarif saisonnier ( 16 semaines ) : Résident : 42 \$ Non-résident : 52 \$

#### RÉSERVATION À L'HEURE PONCTUELLEMENT

Réservez le terrain à l'heure, pendant l'été, selon les disponibilités restantes. Pour ce faire, téléphonez au 418-495-2440, poste 225 **au moins une semaine avant la date à laquelle vous souhaitez réserver le terrain.** Les joueurs qui seront inscrits à la réservation saisonnière auront priorité. Tous ceux qui aimeraient jouer, mais qui n'ont pas d'équipe, peuvent donner leur nom et seront inscrits sur une liste d'adversaires ou de remplaçants potentiels. Cette activité est payable au bureau municipal lors de l'inscription, tout au long de l'été.

Tarif à la fois (1 h) : Résident : 7 \$ Non-résident : 7 \$

#### PAIEMENT

Puisque le bureau municipal est fermé au public, il vous est possible de payer votre réservation en insérant votre chèque dans la boîte extérieure du complexe municipal ou en l'envoyant par la poste (629, route 289)

**Des mesures de prévention seront affichées au terrain.  
Merci de les respecter en tout temps.**